

puisse tenter de le résoudre pour l'ensemble du pays au moyen des seules informations que l'on possède actuellement. Et cependant, ceux qui possèdent une connaissance parfaite des affaires et des méthodes d'une certaine industrie, pourraient obtenir une solution approximativement exacte pour cette industrie. Le tableau qui suit fournit un témoignage incontestable de l'accroissement du volume de la production individuelle de l'ouvrier. Toutefois, il convient de remarquer qu'en 1917, nombre d'hommes virils étaient à l'armée et que leur place à l'atelier était occupée soit par des hommes âgés, soit par des manouvriers, dont la production individuelle était plutôt minime, fait à ce moment masqué par l'inflation des prix.

18.—Personnel des ateliers et des bureaux des industries manufacturières, volume de leur production et capacité productive comparée, 1917-1924.

Année.	Personnel des bureaux.	Ouvriers et journaliers.	Total des personnes occupées.	Pourcentage de la main-d'œuvre occupée en 1917.	Nombre-indice du volume des produits manufacturés.	Capacité productive.
	nomb.	nomb.	nomb.	p.c.		
1917.....	68,726	552,968	621,694	100.0	100.0	100.0
1918.....	70,706	547,599	618,305	99.5	102.1	102.6
1919.....	81,681	529,327	611,008	98.3	98.3	100.0
1920.....	83,015	526,571	609,586	98.1	95.2	97.0
1921.....	74,873	381,203	456,076	73.4	87.4	119.1
1922.....	76,040	398,390	474,430	76.3	97.8	128.2
1923.....	78,273	446,994	525,267	84.5	106.8	126.4
1924.....	76,230	432,273	508,503	81.8	104.7	128.0

La statistique de l'embauchage dans les industries manufacturières en 1924, puisée dans le recensement des manufactures, fait l'objet du tableau 5.

Cn peut y voir que les 22,178 établissements ayant répondu au questionnaire, occupaient 508,503 personnes, dont 76,230 composant le personnel administratif et 432,273 ouvriers et journaliers. D'où il suit que sur 1,000 individus occupés, 150 étaient classifiés comme personnel administratif et 850 comme main-d'œuvre; les premiers recevaient 24.95 p.c. et les derniers 75.05 p.c. du total de la rémunération collective.

Répartition des travailleurs, par provinces, en 1924.—L'analyse des données, par provinces, révèle que 41,791 commis, soit 54.8 p.c. de la masse des employés travaillaient dans Ontario et se subdivisaient en 31,663 personnes du sexe masculin et 10,128 du sexe féminin. Cette province à elle seule verse 53.3 p.c. des traitements et appointements payés au personnel masculin dans toute la Puisse et 60.3 p.c. des appointements payés au personnel féminin. La province de Québec, qui occupe 20,882 individus de cette catégorie; soit 28.2 p.c. de la masse masculine et 24.6 p.c. de la masse féminine, se place au second rang. La Colombie Britannique, elle aussi, emploie une plus forte proportion d'employés masculins, c'est-à-dire 5.8 p.c. de ceux-ci, contre 3.9 p.c. de femmes et filles. Sur la somme totale des traitements et appointements, Ontario supportait \$77,490,023, soit 55.5 p.c.; Québec \$38,146,425 ou 27.3 p.c. et la Colombie Britannique \$7,966,506 ou 5.7 p.c.

Quant aux ouvriers, ceux du sexe masculin étaient au nombre de 333,156 et du sexe féminin 99,117; 49.5 p.c. des premiers et 46.4 p.c. des dernières appartenaient à Ontario. Les manufactures de Québec contenaient 30.4 p.c. de la main-d'œuvre masculine et 39.9 p.c. de la main-d'œuvre féminine; la Colombie Britannique occupait 7.8 p.c. des premiers et 2.7 p.c. des dernières. En ce qui concerne les salaires, les industriels d'Ontario ont supporté 52.0 p.c. du total, ceux de Québec 29.6 p.c. et ceux de la Colombie Britannique 7.9 p.c.